

Basse-Normandie : mise en œuvre d'un nouveau dispositif VAE d'accompagnement à la recevabilité

Philippe Grandin, 28 février 2013

Depuis 10 ans, les bilans, réalisés en région Basse-Normandie, sur le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) soulignent les nombreux abandons en cours de démarche. Ces abandons se dénombrent principalement pendant la phase de recevabilité. En 2012, les statistiques réalisées à partir des chiffres transmis par les valideurs d'État indiquent que 46 % des candidats n'ont pas retourné leur livret de recevabilité (livret 1) à leurs services. « *Nous supposons que certaines personnes, en retirant leur livret de recevabilité, souhaitent obtenir des informations sur la démarche de VAE et que, finalement, cela ne correspond pas à ce qu'ils attendaient. La deuxième raison est que le livret est difficile à remplir. Les candidats ont également des difficultés pour rassembler les pièces justificatives* », indique Ségolène Tout-François, chargée de mission au Gip-FCIP (groupement d'intérêt public – formation continue insertion professionnelle) de Basse-Normandie, au *Quotidien de la formation*. La Direccte, dans le cadre de sa mission de développement de la VAE, a en effet mandaté le Gip-FCIP de Basse-Normandie pour expérimenter un dispositif d'accompagnement à la recevabilité.

Ce dispositif apporte une aide au renseignement du livret 1 et au recueil des preuves pour justifier des trois années d'expérience dans le champ de la certification visée. Il s'articule autour de réunions mensuelles organisées dans les trois départements (Calvados, Manche, Orne) et d'un suivi personnalisé à distance. Il est ouvert à tous les candidats en phase d'élaboration du livret 1, après inscription par téléphone ou par mail. « *Ce dispositif concerne les personnes inscrites aux ateliers mensuels. Il s'agit d'un accompagnement des candidats par rapport à leur parcours personnel et au regard des certifications visées. En majorité, les candidats se positionnent sur des diplômes de l'Éducation nationale, du secteur sanitaire et social, mais aussi sur des titres du ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur. Les ateliers sont organisés à différentes dates jusqu'au 31 décembre 2013. L'action sera ensuite reconduite en fonction du nombre de candidats* », souligne Ségolène Tout-François.